



Faits saillants

Projet-pilote d'amélioration de la gestion des matières résiduelles Chemin du Lac-Mitchell • 2023



Contexte

Le CER, en collaboration avec ses membres, soit la MRC des Laurentides et les cinq municipalités situées au sud de la MRC d'Antoine-Labelle dont la municipalité de La Macaza, ont planifié et mis sur pied trois projets-pilotes au cours de l'année 2023 : collecte sur le chemin du Lac-Mitchell à La Macaza, chalet locatif de courte durée à Sainte-Lucie-des-Laurentides et édifice multi logements à Mont-Tremblant. Le projet sur le chemin du Lac-Mitchell a été réalisé en collaboration avec l'Association des propriétaires du Lac-Mitchell, la municipalité de La Macaza, le Complexe environnemental de la Rouge ainsi que la Régie de collecte environnementale de la Rouge.

Le choix du projet situé sur le chemin du Lac-Mitchell a retenu l'attention parce qu'il permettrait de travailler plusieurs problématiques liées à la collecte sélective, entre autres les matières mal triées, les bacs privés renversés par les animaux ou laissés en permanence dans des lieux de passage publics et utilisés par les visiteurs d'un jour; également, parce qu'il toucherait plusieurs catégories de clientèles : résidents permanents, villégiateurs occasionnels, randonneurs d'un jour... Un budget de 5000\$ consenti par le CER a été consacré à sa réalisation.

Pistes d'action et échéancier

Le CER, en collaboration avec ses partenaires, a retenu un certain nombre de pistes d'actions afin d'améliorer la collecte de matières résiduelles sur le chemin du Lac-Mitchell, de réduire la problématique des bacs renversés par des animaux et de perfectionner l'utilisation de bacs à usage commun (débarcadère à bateau et départ du sentier national). Elles se résument comme suit :

| | |
|-------------------------|---|
| Automne 2022 à mai 2023 | <ul style="list-style-type: none"> ➔ Identification des problématiques (déchets éparpillés dans la nature, mauvais tri dans les bacs surtout dans les lieux communs, sous-utilisation du bac brun) ➔ Planification des actions par le comité |
| Juin 2023 | ➔ Rencontre d'information lors de l'Assemblée annuelle de l'Association |
| Été 2023 | <ul style="list-style-type: none"> ➔ Pistes de solution évaluées et retenues : <ul style="list-style-type: none"> + Production d'outils de communication + Installation sur tous les bacs bruns existant de <u>serrures gravitaires à loquet</u> + Installation d'un protecteur en caoutchouc sur les bacs bruns des résidents permanents + Installation sur tous les bacs existants de <u>serrures gravitaires à clé</u> pour les 6 résidences à proximité du sentier et du débarcadère + Évaluation d'un contenant pour le transport par bateau (pas très utile) |
| Automne 2023 | ➔ Collecte des données |
| Année 2024 | ➔ Poursuite de l'expérimentation |

Recommandations

Étant donné les coûts supplémentaires qu'entraînent, entre autres, l'ajout de serrures sur des bacs et le développement d'outils de communication supplémentaires, les pistes de solution présentées dans le rapport sont destinées à des secteurs qui rencontrent des problématiques en lien avec la collecte des matières résiduelles, notamment la présence soutenue de nuisances avec des animaux et la contamination de bacs à usage privé situés à proximité de lieux publics (sentier, débarcadère, etc.). Dans ces cas, il est recommandé :

- d'impliquer tous les intervenants concernés;
- de s'assurer de la présence de personnes responsables sur le terrain;
- de fournir les informations aux participants tout au long du projet;
- de cibler pour les secteurs problématiques des solutions réalistes et efficaces pour l'amélioration de la propreté des lieux et du tri dans les bacs (ex. : installations de serrures gravitaires à loquet ou à clé, contenant de transport pour les matières résiduelles, affiches incitative, etc.).